



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Appel à nouveau projet - Année scolaire 2019-2020

### Innovation / Expérimentation

#### Rectorat

**Pôle académique Recherche  
Développement Innovation et  
Expérimentation (PARDIE)**

Dossier suivi par les CARDIE :  
Evelyne GERBERT-GAILLARD  
IA-IPR de mathématiques  
Lionel CROISSANT  
Principal

Secrétariat :  
Florence BARDOT  
[florence.bardot@ac-besancon.fr](mailto:florence.bardot@ac-besancon.fr)  
Tel : 0381654933

Courriel à  
[evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr](mailto:evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr)  
[lionel.croissant@ac-besancon.fr](mailto:lionel.croissant@ac-besancon.fr)

**10 Rue de la Convention  
25030 BESANÇON cedex**

<b>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</b>	Intitulé : Espace flexible... et après ?  Etablissement(s) – Ecole(s) : Ecole primaire Louis Pergaud  Adresse : avenue de la Plage Port-Sur-Saone
<b>COORDINATION</b>	<b>Christelle ALAN</b>  <a href="mailto:christelle.alan@ac-besancon.fr">christelle.alan@ac-besancon.fr</a>
<b>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</b>	Diagnostic climat scolaire effectué en 2015, ayant permis de mettre en avant des indicateurs significatifs au niveau de la circonscription Vesoul 2 de sentiment d'insécurité pour une proportion de 12 à 15 % des élèves de cycle 3.

**RÉSUMÉ DU  
PROJET EN 10  
LIGNES MAXIMUM**

La mise en place de ce projet est la suite d'expérimentations ponctuelles dans deux classes de CE1 et de CE2/CM1 : les enseignantes sont intervenues en 2019/20 sur l'aménagement matériel de leurs classes en proposant différents types d'assises et de positions de travail pour les élèves, puis la mise en place d'un espace flexible ouvert à toutes les classes. Les enseignants doivent maintenant s'approprier cet espace et en partager l'utilisation avec leurs classes en fonction des moments où cela paraît opportun pour leurs élèves, en terme de disponibilité et d'implication dans les apprentissages. Le projet PARDIE doit permettre d'orienter maintenant la réflexion sur les modalités d'apprentissage dans ce type d'espace et donc les modalités d'enseignement.

**Après la mise en place de la classe flexible, comment faire évoluer ses pratiques pédagogiques pour l'optimiser ?**

- Adapter les modalités de travail : individuelle, duelle, en groupe, collective
  - Elaborer de supports de travail : plan de travail, ateliers, manipulations, expérimentations
  - Intégrer progressivement les outils numériques (tablettes, VPI) pour diversifier les modalités d'apprentissage
  - Soutenir les élèves en difficulté : temps pour la remédiation, gestion des corrections
  - Mettre en place une autoévaluation : espace/temps dédiés, outils de progrès, outils de suivi, communication aux parents...
  - Développer les relations entre élèves : coopération, tutorat, respect
  - Réfléchir à la place de l'enseignant en fonction des temps d'apprentissages : place frontale, gestion d'un groupe, observation, ...
-

**OBJECTIF(S) ET  
EFFETS  
ESCOMPÉS**

• **sur les élèves et leurs acquis :**

Améliorer les apprentissages et la réussite de chacun

Favoriser l'autonomie et l'autoévaluation des élèves, la collaboration entre élèves.

Optimiser la concentration, l'attention, la motivation et l'engagement de tous les élèves.

• **la pratique des enseignants :**

Modifier la gestion et les pratiques de classe

Renforcer la personnalisation des parcours d'apprentissages.

Intégrer les outils numériques mobiles pour un usage raisonné au service des apprentissages.

• **sur l'établissement ou l'école :**

- Proposer ce fonctionnement dans la salle polyvalente pour tous les cycles 2 et 3 sur des temps à définir,

- introduire quelques éléments mobiliers en cycle 1

- partager les pratiques entre enseignants et assurer une meilleure cohérence dans le parcours de l'élève.

Pour les enseignants, se former au numérique et se former par le numérique, avec un accompagnement en proximité, dans le contexte de l'école, par l'ERUN et la Conseillère Pédagogique au Numérique.

**MODALITÉS DE  
MISE EN ŒUVRE  
PRÉVUES**

**Élèves impliqués :**

**Élèves impliqués :**

Nombre : 220

Nombre de classes et niveaux des classes : 9 classes de la PS au CM2

L'école est située en milieu rural, avec quelques possibilités d'apports culturels et sportifs grâce à quelques partenaires extérieurs.

La relation au numérique est difficile pour beaucoup de familles.

La population scolaire est plutôt socialement fragile.

Le projet doit apporter des bénéfices à tous les élèves, en classe ordinaire. Une sur-représentativité des CSP employés et professions agricoles et une sous-représentativité des CSP cadres supérieurs, établie à l'échelle de la circonscription de Vesoul 2

---

**Partenariat éventuels :**

Communauté de communes Terres de Saône et l'association de parents pour le financement.

Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ ? **NON**

---

**Acteurs éducation nationale :**

Toute l'équipe pédagogique de l'école : 10 enseignants - PDMQDC - maître E - directrice

Conseillère pédagogique de circonscription : Pascale Claudel

ERUN de circonscription : Lise Roman

Conseillère Pédagogique au Numérique : Clarisse Coquibus